



## COMPTE RENDU DU CTL DU 02/11/2015

Le CTL concernant la mise en place des PCRPs (Pôle de contrôle revenus et patrimoines) a été convoqué le 02/11/2015 après avoir été boycotté par toutes les OS le 22/10/2015.

Nous avons appelé les agents de FI et les agents traitant le DFE ainsi que tous les sympathisants désirant les soutenir à être en grève ce jour-là et à venir manifester devant la DDFIP rue Delille.

Les collègues venus de tous les sites étaient nombreux derrière nous et c'est accompagnés de leur soutien que nous nous sommes rendus au CTL espérant pouvoir exercer suffisamment de pression sur la direction pour que le projet proposé initialement soit amendé et que tous les sites implantés soient maintenus ainsi que les agents C au sein des PCRPs .

La proposition de modification du projet initial tel qu'elle nous a été soumise par le directeur ne concernait que trois points :

- **Maintien de l'Antenne SOCET sur le site de CANNES**
- **Maintien à la résidence de Cannes d'un emploi B initialement transféré sur NICE**
- **Redéfinition du périmètre de priorité pour suivre leur emploi et leur mission pour les agents du Cannet ( le périmètre de priorité passant de Nice à Cannes )**

Le directeur a également annoncé que le sujet serait évoqué lors du prochain CHS-CT du 19/11/2015.

Bien que cela représente une petite avancée et un bien pour les collègues concernés, cela nous est apparu très insuffisant face aux suppressions des implantations du CANNET, VALBONNE, CAGNES SUR MER, THIERS, ainsi que le transfert de 6 cadres C vers les pôles enregistrement.

**Après avoir tenté de négocier sans succès nous avons pris l'avis des collègues devant la DDFIP et les avons décidé à venir discuter avec le directeur. Celui-ci a voulu interrompre le CTL et quitter la salle, nous lui avons bloqué la sortie jusqu'à ce qu'il accepte de recevoir une délégation des collègues dans son bureau. Les agents ont pu s'exprimer mais malgré tout rien n'a fait fléchir la direction qui a maintenu sa proposition comme au début du CTL .**

Devant cet entêtement nous avons quitté la séance. Encore une fois, nous ne pouvons que déplorer le monologue social existant au sein de notre direction , les collègues présents ont pu se rendre compte du mépris du directeur à l'égard de son personnel.

Cette action nous a permis cependant de constater que la mobilisation était là et que nous pouvons faire infléchir la tendance dans un rapport de force conséquent.

Nous vous ferons parvenir très rapidement un communiqué en intersyndicale

Les élus et experts en CTL